

FORMATION SPÉCIALISÉE – Mardi 15 septembre 2026 – COMPTE RENDU

La CFTC a évoqué trois sujets d'actualité dans sa liminaire:

- l'absence de réponse du gouvernement face à l'urgence salariale de ses agents avec la mobilisation des agents de la fonction publique à laquelle la CFTC participe le 29 septembre 2026,
- le vol de données à la DGFIP, avec le retard de la transposition de la directive européenne NIS2, qui vise précisément à renforcer la cybersécurité et la résilience des systèmes d'information. Son délai de transposition était fixé au 17 octobre 2024 et elle n'est toujours pas pleinement transposée en droit français.
- la situation de la DTNUM où une dégradation grave, et continue des conditions de travail est génératrice de risques psychosociaux importants pour les équipes.

- **1. Point sur les travaux allée de Bercy**

Le secrétariat général (SG) a fait un point sur les travaux de l'allée de Bercy qui ont pris du retard.

Le calendrier initial prévoyait 3 phases :

- PHASE 1 : Zone bâtiment SULLY : de septembre 2025 à juillet 2026
- PHASE 2 : Zone Hotel MERCURE : de juillet 2026 à mars 2027
- PHASE 3 : Zone bâtiment TURGOT : de mars 2027 à janvier 2028

Au 31/08/2026 le nouveau calendrier est le suivant :

PHASE 1 : Zone bâtiment SULLY - Date prévisionnelle de fin des travaux : mars 2027

- PHASE 2 : Zone Hôtel MERCURE - Date prévisionnelle de fin des travaux : avril 2027 à février 2028

- PHASE 3 : Zone bâtiment TURGOT - Date prévisionnelle de fin des travaux : mars 2028 à avril 2029

Ce retard est dû à la découverte de ferrailage imprévu dans la chape et de réseaux ministériels non répertoriés.

Un suivi hebdomadaire est fait avec la SNCF afin d'informer au mieux les agents sur le site du SARH, BATIMMO, ainsi que sur les écrans d'accueil des bâtiments.

Il y a également des remontées possibles avec les correspondants cadre de vie.

Le but de cette communication est d'anticiper au maximum les nuisances (notamment usage de marteau piqueur) afin de pouvoir être en télétravail sur les jours concernés.

- **2. Examen du tableau des accidents de service et trajet**

19 accidents de trajets et 1 accident de service ont été enregistrés depuis le 1^{er} janvier 2026.

Les températures excessives dans les bureaux lors des pics de chaleur ont été régulièrement signalés.

La direction travaille sur des investissements de climatisation mais les effets ne seront perceptibles qu'à moyen et long terme. L' utilisation du télétravail comme solution de repli, au cas par cas et selon l'exposition thermique des agents, a été appliquée.

- **3. Examen des observations du registre SST**

21 observations ont été enregistrées sur le registre SST depuis le 1^{er} janvier 2026.

- **4. Examen des fiches de signalement**

16 fiches de signalement ont été déposées au sein des services centraux depuis le 1^{er} janvier 2026.

L'application SignalFIP enregistre une augmentation constante du nombre de signalements internes.

Beaucoup d'incidents font l'objet d'enquêtes administratives. Les représentants des personnels n'y ont pas accès. De même le bureau CVT n'a pas accès au contenu des enquêtes.

Le SG a documenté le dispositif de l'enquête administrative. Un guide adapté pour la DGFIP est en cours d'élaboration.

- **5. Situation de la DTNum**

L'ensemble des organisations syndicales siégeant à la FS du CSASCR ont déposé une fiche de signalement le vendredi 11 septembre 2026 face aux tensions persistantes depuis deux ans et cela malgré une médiation au sein de la DTNUM. Cet été, un "mur de la honte" affichant des propos sexistes et injurieux est resté exposé plusieurs mois dans un open-space.

Pour la direction générale, il y a 2 types de problématiques :

- des problèmes managériaux
- des sujets individuels (violences sexistes et sexuelles)

La direction a indiqué que des réponses appropriées et adaptées seront prises.

Concernant les problèmes managériaux, les faits doivent être précis et tracés. Ils doivent être ciblés.

Pour la direction générale, les indicateurs des CVT au sein de la DTNUM sont en amélioration dans le dernier observatoire interne.

L'ensemble des représentants du personnel demandent une enquête de la FS pour démontrer la matérialité des faits et les problématiques de la DTNUM.

Pour la CFTC, cette enquête est nécessaire compte tenu de la responsabilité qui incombent aux représentants du personnel. Nous sommes là pour accompagner les agents lorsqu'ils sont en situation de souffrance.

La demande de délégation d'enquête de la FS ne peut être faite par les représentants du personnel que dans le cadre d'une FS exceptionnelle. De plus, cette demande dépasse le cadre réglementaire et nécessite l'accord de l'administration concernée (la DTNUM). La direction générale transmettra la demande au directeur de la DTNUM.

La direction générale indique que des audits peuvent également être fait par les psychologues du travail.

S'il y a des faits précis, il y aura enquête administrative. Toutefois il n'y aura pas de communication des conclusions de l'enquête administrative aux représentants du personnel

6. Conditions climatiques à la cité administrative de Nantes

Différentes alertes ont été adressées lors des canicules. Ce bâtiment bio climatique dépend d'une gestion préfectorale et, en période de très forte canicule, il a montré ses limites. Des mesures de températures ont été réalisées entre le 23 et le 25 juin : plus de 35 degrés dans certains bureaux.

Des systèmes de sur-ventilation la nuit peuvent être mis en place.

Les responsables immobiliers de la DGFIP travaillent avec les services préfectoraux pour identifier des îlots de fraîcheur et des lieux de repli qui peuvent être proposés au cas par cas.

7. Potabilité de l'eau au CIP Noisiel

Le 29 juillet 2026, le contrôle sur l'eau, effectué par le bureau VERITAS, a fait état de présence de legionella. Les mesures de précautions sont allées au-delà de ce qui était nécessaire avec la condamnation des fontaines à eau, la pose d'affiches pour interdire la consommation de l'eau.

Le type de bactérie constatée n'est pas celle qui est potentiellement mortelle en consommation.

Aujourd'hui la situation est revenue à la normale et un nouveau contrôle est prévu en septembre 2026.

- **8. Bâtiment Blanqui : suites inondation du 9 mars 2026**

Suite aux inondations du 9 mars 2026, la totalité du mobilier non endommagé a été remis dans les bureaux des étages 2, 3 et 4. Une commande pour le mobilier endommagé a été passée.

La situation électrique a été contrôlée. Il n'y a aucune anomalie détectée à ce jour.

Les dalles de sol et/ou du plafond endommagés seront remplacées.

- **9. Dispositifs mis en place en réponse aux problèmes de chaleur et de transports à l'été 2026.**

Pour la direction générale, les consignes ont permis de répondre à un nombre important de situations. Les consignes classiques du secrétariat général ont été appliquées jusqu'à trois jours de télétravail, avec adaptations horaires. Des autorisations d'absence ont été accordées dans certaines situations.

La progression de la quotité de télétravail jusqu'à cinq jours par semaine, l'attention apportée aux personnels isolés avec des demandes de contact régulier (isolés en télétravail ou isolés parce qu'en arrêt long) ont été mis en place.

Des mesures de plus long terme sont étudiées. Mais, elles concernent les bâtiments, l'immobilier, les investissements longs. Il faudra du temps pour qu'elles impactent les conditions de travail. L'idée est d'investir pour améliorer les protections solaires, l'isolation des bâtiments, installer des systèmes de ventilation, créer des espaces refuges, cartographier certains espaces refuges (îlots de fraîcheur) qui existent dans certains bâtiments. À l'avenir le confort thermique doit être intégré dans les choix architecturaux des nouveaux bâtiments.

Vos représentants CFTC sont là pour faire remonter vos demandes.

N'hésitez pas à les contacter : cftc.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr